

## Don d'organes, greffe :

## Qu'avons-nous à apprendre

## de l'Amérique du Nord ?



Le 15 et 16 avril se tiendra à Paris un colloque visant à confronter les pratiques de la France, des USA et du Canada en ce qui concerne le don et la greffe d'organes, mais aussi à apporter aux parlementaires français impliqués dans la révision de notre loi de bioéthique des informations sur les stratégies et les réflexions éthiques internationales.

Alors que s'annonce la révision de la loi de bioéthique, le don d'organes est en diminution en France, pour la première fois depuis 10 ans.

Un déclin particulièrement inquiétant pour les patients dont la survie dépend d'une greffe, à l'heure où les durées d'attente s'allongent de manière déraisonnable.

Un déclin dont les raisons sont connues et que seules des mesures particulièrement énergiques seraient de nature à enrayer. Pourtant, leur mise en œuvre apparaît à l'heure actuelle bien peu probable, l'ensemble des travaux parlementaires rendus publics à ce jour prônant le refus des évolutions législatives qui seraient nécessaires.

Les solutions existent, la plupart d'entre elles ont d'ores et déjà été mises en œuvre, avec succès, par différents pays, parmi lesquels les USA. Malgré un régime de consentement explicite, dont on sait qu'il est moins favorable que le notre, **les Etats Unis affichent par exemple le taux de greffes de reins le plus élevé au monde (58 transplantations rénales par million d'habitants contre seulement 45 en France).**

Le colloque organisé les 15 et 16 avril prochain par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et les Commissions française et canadienne pour l'UNESCO, soutenus par l'Agence de la biomédecine et plusieurs sponsors, permettra à des experts américains, canadiens et français de confronter leurs pratiques et leurs points de vue pour répondre à différentes questions, par exemple :

- Comment expliquer **le recours très faible aux donneurs vivants en France (7.5% des greffes de rein) en comparaison aux USA et au Canada (environ 40%)** ? Les craintes exprimées dans l'hexagone sur cette question (Par exemple il est toujours interdit de donner un rein à

un ami très proche, alors que 80% de nos parlementaires souhaiteraient pouvoir le faire<sup>1</sup>) sont-elles fondées, au regard de l'expérience de l'Amérique du Nord ?

- Dans quelles conditions les **prélèvements d'organes sur des personnes dont le décès est lié à une décision d'arrêt de traitement en raison de leur pronostic** (dits « catégorie III de Maastricht ») sont-ils réalisés Outre Atlantique ? Pour quelles raisons la France se refuse-t-elle à les pratiquer, alors que la législation sur la fin de vie est désormais bien établie ?
- Plus généralement, quelles sont les raisons qui ont mené, de part et d'autre de l'Atlantique, malgré **des valeurs et des préoccupations éthiques communes**, à des choix différents en matière d'organisation des prélèvements et des transplantations d'organes et pour quels résultats ?

Ces différentes thématiques seront abordées et débattues à l'occasion de huit tables rondes et de deux séances plus générales. **La présidence des débats sera assurée par des parlementaires français en charge de préparer la révision de notre loi, mais aussi du Professeur Claude Huriot, et du Directeur de la division de la bioéthique à l'UNESCO, le Pr Henk ten Have.**

Les débats, d'accès gratuit sur inscription préalable, seront traduits en anglais et français de façon simultanée.

[Voir le programme et les informations utiles](#)

**Demain, la Greffe est un laboratoire d'idées - think tank – indépendant.**

Il réunit des patients, des professionnels de santé, exerçant ou non dans les domaines, du prélèvement et de la greffe, des représentants de la société civile issus des horizons et des expériences les plus divers. Tous partagent une vision de ce que devraient devenir le don d'organes et la greffe en France. Demain, la Greffe élabore et diffuse des propositions concrètes sur les grands enjeux médicaux, sociétaux et humains liés à cette pratique.

[www.demainlagreffe.fr](http://www.demainlagreffe.fr)

## CONTACTS

PRESSE : Claudia von Platen - 06 15 29 39 06 - [claudia.vonplaten@club-internet.fr](mailto:claudia.vonplaten@club-internet.fr)

DEMAIN, LA GREFFE : Yvanie Caillé - 06 10 25 14 63 - [mail@yvanie.fr](mailto:mail@yvanie.fr)

---

<sup>1</sup> Enquête « les parlementaires et le don d'organes », juin 2009, Demain la Greffe et le Cerphi (Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie).